

« Vouloir détruire les
églises rurales, c'est
une attitude très
parisienne »

Roselyne Bachelot, ancienne ministre de la Culture, a déclenché la polémique en déclarant qu'il ne fallait plus restaurer certaines églises « sans intérêt patrimonial ». Edouard de Lamaze, président de l'Observatoire du patrimoine religieux, s'insurge.

Adobe Stock

Publié le 30/01/2023 à 16:31

[Tribunes](#)

La déclaration de Mme Bachelot vous inquiète-t-elle ?

Oui, parce que si le constat est juste, la solution est mauvaise. Il y a un grand patrimoine religieux du XIXe siècle qui est défectueux, et même souvent [en état de péril](#), c'est indéniable. Mais d'abord ce patrimoine a un sens historique, civilisationnel. C'est celui qu'ont construit les chrétiens rapidement avec des soubassements et des matériaux légers et de basse qualité à la suite des destructions révolutionnaires et des

guerres napoléoniennes. Ce sont donc, aussi, des lieux de mémoire dédiés à ceux qui sont morts à la fin du XVIIIe et au début du XIXe siècle. On ne détruit pas les témoignages de l'Histoire ! [On ne détruit pas les traces d'une civilisation.](#)

Deuxième point : ces édifices sont à la charge des communes depuis 1905. Il y a donc un manquement grave de la part des pouvoirs publics sur le plan de l'entretien. C'est comme si on vous avait confié [la maison de famille](#) et que pendant des décennies vous n'aviez pas fait de travaux. Elle est en mauvais état, il faut donc la détruire ! Il y a un côté irresponsable dans cette attitude. Prenez l'exemple des Flandres : il est obligatoire, pour les communes, d'établir un plan pluriannuel pour l'entretien des édifices religieux. Cela manque cruellement dans l'approche de 1905. Je suis un peu choqué que l'on passe tout cela sous silence.

[Stéphane Bern répond à Roselyne Bachelot : « Chaque église détruite est un aveu d'échec »](#)

Il y a la question des moyens. Cela coûte cher.

C'est l'un des grands arguments. Mais je peux vous citer, comme président de [l'OPR](#), de nombreuses communes, fort riches, qui n'ont pas fait de travaux depuis 30, 40, 100 ans dans l'église paroissiale, alors qu'elles ont construit salle des fêtes, ronds-points et autres aménagements urbains... Ce n'est pas d'abord un problème d'argent. Il y a eu un abandon.

Je crois que nous avons les moyens, si nous le voulons. On se développe par l'investissement, pas par le rétrécissement. Il suffirait de prendre quelques centimes d'euros sur la taxe de séjour pour que les touristes qui profitent de la région et de son patrimoine puissent aider les communes à entretenir ces édifices. Pourquoi ne pas permettre au maire d'investir, mettons 500 000 euros empruntés sur trente ans, à 1%, à la Caisse des dépôts et consignations ? Toutes les communes rurales sont capables de supporter ça.

À lire aussi

[« Halte-là, Roselyne ! Il faut sauver les églises, patrimoine vivant, et non les détruire ! »](#)

Il y a aussi l'argument esthétique : certaines églises ne sont pas intéressantes, elles ne valent pas la peine qu'on les maintienne.

Cela concerne en général des églises de campagne qui se trouvent dans nos villages. Cette appréciation esthétique est inexacte, car elles se sont intégrées dans le paysage. Le paysage n'est pas figé sur un bâtiment. Il est fixé sur un environnement. L'église au centre du village, c'est la signature de la France. Cela, vous ne pouvez pas l'exclure. **En détruisant l'église du village, on détruit la physionomie de notre pays.** On ne peut pas le faire au nom du « beau », dont personne n'a l'exclusivité, et qui change avec le temps.

On regrette, aujourd'hui, au ministère de la Culture, que certains bâtiments du Moyen Age aient été détruits par nos ancêtres. Ne recommençons pas ces erreurs des siècles passés. Ces édifices sont l'âme de la France, même [pour les non-croyants, les non-pratiquants](#). Regardez [l'engouement mondial dont Notre-Dame est l'objet](#).

Ces églises « pas intéressantes », ce sont des lieux où les gens ont été baptisés, mariés, enterrés, autour desquels vous avez souvent un cimetière. Et vous voudriez retirer tout cela ? C'est une attitude très urbaine, très parisienne, qui scandalise les campagnes. Ce n'est pas le rôle d'un ancien ministre de la Culture, me semble-t-il.

Beaucoup de ces églises sont vides. Est-ce bien raisonnable de garder des églises qui ne sont plus fréquentées par les fidèles ?

Là encore, le constat est juste, la solution est mauvaise. À l'OPR, nous avons observé en France et en Europe, les transformations de certains de ces lieux de culte. Ces édifices peuvent changer de destination. Nous recevons souvent [des propositions de promoteurs de transformer couvents ou églises en hôtels, restaurants, night clubs](#), etc. Notre politique, c'est de laisser à ces lieux un régime de bien commun. Ils doivent rester gratuits, être ouverts à la science, à la culture, au lien social. Notre société n'en a-t-elle pas besoin ? Vous me direz que la destruction est parfois réclamée par le clergé. Eh bien ce n'est pas une raison pour tout détruire ! À Boisguilbert (Seine-Maritime), petite commune normande proche de la commune de Bois-Hérault (Seine-Maritime) dont je suis Maire, mon collègue Maire a pu conserver l'église

non protégée et y a fait des travaux importants, alors que la commune rurale n'avait pas beaucoup d'argent ; maintenant la commune y organise des expositions tout en y laissant exercer le culte. C'est un exemple d'édifice partagé.

Le Sénat appelle à redoubler de soins envers le patrimoine religieux

Quel est le rôle de l'Observatoire du patrimoine religieux ?

Nous avons d'abord un rôle d'observation. Nous n'aidons pas financièrement les projets, mais nous les accompagnons, nous conseillons, et nous recensons tous les édifices religieux, toutes religions confondues, soit 100 000 bâtiments. Nous avons réalisé, non pas un inventaire parce que le ministère de la Culture considère que c'est un mot qui lui appartient..., mais un recensement de 75 000 édifices. Ce que le ministère de la Culture n'a pas fait... Nous avons aussi un rôle d'alerte auprès des préfets, quand un édifice nous semble menacé. Et nous avons 11 étudiants thésards qui travaillent pour nous, de nombreux bénévoles et une permanence salariée.